

Communiqué de presse du 24/08/2026

Auvergne-Rhône-Alpes /Artisanat du bâtiment

Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes du 2^e trimestre 2026 : Activité sous tension, mais des besoins de recrutement (toujours) présents !

Les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes auprès des entreprises artisanales du bâtiment pour le **2^e trimestre 2026** témoignent d'une dégradation progressive de l'activité économique du secteur. Malgré une relative stabilité du chiffre d'affaires pour une majorité d'entreprises, les difficultés d'activité augmentent, les trésoreries demeurent fragiles et les carnets de commandes se contractent légèrement. Dans ce contexte tendu, les entreprises artisanales continuent néanmoins d'exprimer des besoins de recrutement.

Une activité qui se dégrade et des perspectives qui se raccourcissent

Au 2^e trimestre 2026, **53 % des artisans** estiment évoluer dans une situation d'activité **difficile à très difficile**, soit une hausse de 4 points en trois mois. À l'inverse, seuls **19 %** considèrent leur activité bonne à très bonne, tandis que **28 %** la jugent stable.

Les difficultés restent particulièrement marquées dans les secteurs de la **plâtrerie-isolation**, des **travaux publics**, des entreprises **tous corps d'état** et des activités liées aux **énergies renouvelables**. Territorialement, le **Rhône**, la **Drôme** et la **Haute-Loire** figurent parmi les départements les plus touchés.

Après l'amélioration observée au trimestre précédent, la visibilité se réduit de nouveau. **50 % des entreprises disposent d'un carnet de commandes supérieur à deux mois**, contre 53 % au trimestre précédent. Dans le même temps, **31 % des artisans déclarent avoir moins d'un mois de visibilité**, traduisant les difficultés de renouvellement de leur activité.

Des équilibres financiers toujours fragiles

La situation financière des entreprises artisanales reste préoccupante. **39 % des chefs d'entreprise considèrent leur trésorerie faible ou insuffisante**, contre seulement **14 %** qui la qualifient de bonne à très bonne.

Les marges poursuivent leur dégradation. Si **65 % des artisans** constatent une stabilité de leurs marges, celles-ci demeurent fragilisées. Surtout, **33 % des entreprises signalent une nouvelle baisse de leurs marges**, soit 4 points de plus qu'au trimestre précédent.

Concernant le chiffre d'affaires, la situation reste précaire : **67 % des entreprises affichent un chiffre d'affaires stable**, **26 % enregistrent une baisse** et seulement **7 % constatent une progression**.

Recrutement : des besoins toujours présents malgré un contexte incertain

Paradoxalement, malgré le ralentissement de l'activité, les intentions d'embauche repartent à la hausse. **18 % des entreprises déclarent rechercher de la main-d'œuvre**, soit une progression de 3 points en trois mois.

Le **CDI demeure la norme**, représentant **59 % des recrutements envisagés**, devant les CDD (28 %) et l'intérim (10 %). Par ailleurs, **20 % des entreprises recrutant envisagent également l'embauche d'un apprenti**, preuve que les artisans continuent d'investir dans la transmission des compétences.

Laurent Marmonier, président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
Chef d'entreprise artisanale de maçonnerie (Isère)



« Les résultats de ce deuxième trimestre confirment que les entreprises artisanales du bâtiment évoluent dans un contexte toujours difficile. L'activité se dégrade, les carnets de commandes se réduisent et les marges restent sous forte pression.

À ces tensions économiques s'ajoutent désormais les conséquences très concrètes des épisodes caniculaires et des intempéries qui perturbent l'organisation des chantiers, impactent la productivité et fragilisent davantage les entreprises. Face à cette réalité, nous appelons les pouvoirs publics à entendre les propositions de la CAPEB pour mieux adapter les conditions de travail, accompagner les entreprises exposées et accélérer les investissements dans l'adaptation des bâtiments au changement climatique.

Malgré ce contexte, les artisans continuent de préparer l'avenir avec des intentions de recrutement qui progressent. La récente rencontre entre la CAPEB et France Travail a confirmé notre volonté commune de renforcer l'attractivité des métiers du bâtiment et de faciliter les recrutements. Les entreprises artisanales ont besoin de compétences pour répondre aux défis de demain et elles sont prêtes à accueillir de nouveaux talents. »

Retrouvez la synthèse, les résultats complets de l'étude de conjoncture sur
<https://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes/actualites>

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 82 000 entreprises artisanales (soit 98 % des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 10 500 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64 % du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Responsable communication
Tél. 04 78 33 46 46 – s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr
<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes>
Suivez-nous également sur [Facebook](#), [X](#), [linkedin](#) et [youtube](#)